

# Notre offre de services

Par son adhésion à SIST Ouest Normandie, le chef d'entreprise accède à un ensemble de services et de conseils de professionnels pour mettre en œuvre la prévention dans son entreprise et assurer le suivi de santé de ses salariés.

*Agissons ensemble pour la prévention dans votre entreprise*



## Une offre complète et adaptée à chaque entreprise

Notre Service a pour missions de préserver l'état de santé de vos salariés, lutter contre les accidents de travail et améliorer le cadre des conditions de travail au quotidien dans votre entreprise. Pour répondre à ces missions, notre offre de services, à destination des entreprises adhérentes, est construite autour de trois axes.

### PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



Déployer la prévention dans l'entreprise est un enjeu majeur pour réduire l'exposition des salariés aux risques professionnels et préserver leur santé.

Notre Service vous accompagne pour **identifier, évaluer et gérer les différents risques présents dans votre structure**: Fiche d'Entreprise, aide à l'élaboration du Document Unique, actions de prévention, réunions d'instances.

Des ateliers de prévention peuvent aussi être organisés sur de nombreuses thématiques.

### ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ



Dès leur embauche et tout au long de leur carrière, vos salariés bénéficient de visites avec le médecin du travail ou l'infirmier en santé au travail pour suivre leur santé, avec des points d'étapes à mi-carrière et en fin de carrière.

**La périodicité des visites dépend des risques au poste de travail et est adaptée à la situation de chacun de vos collaborateurs.**

*Travailleurs indépendants, chefs d'entreprises et dirigeants ont désormais la possibilité, de bénéficier d'un accompagnement spécifique en santé au travail.*

### PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



Au cours de son parcours professionnel, un salarié peut rencontrer une difficulté à tenir son poste de travail en rapport avec son état de santé physique ou mentale, ou en rapport avec son âge.

**Pour préserver l'activité professionnelle du salarié en arrêt ou en difficulté sur son poste, nos professionnels conseillent et accompagnent** salariés et entreprises pour trouver des solutions adaptées au maintien en emploi : aménagement, adaptation du poste, reclassement, formations, etc.



